



*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Paris, le 17 avril 2015

*Programme d'Investissements d'Avenir*

**Lancement d'un appel d'offre ouvert**  
**Evaluation ex post des actions « Financement de l'Economie sociale et solidaire » et**  
**« Investissement dans la formation en alternance »**



**La Caisse des Dépôts lance ce jour un appel d'offre visant à sélectionner les prestataires pour l'évaluation de deux actions du Programme d'Investissements d'Avenir piloté par le Commissariat Général à l'Investissement. Prévu par les conventions entre l'Etat et la Caisse des Dépôts, ces évaluations visent à apporter une première appréciation de l'impact économique et social des actions gérées par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat depuis 2010.**

Cet appel d'offre, qui sera clôturé le 28 mai 2015 à 11h30, couvre les évaluations de deux actions du PIA, et est alloué de la manière suivante :

- Lot 1 : Evaluation ex post de l'action « Investir pour la formation en alternance » (FPA) ;
- Lot 2 : Evaluation ex post de l'action « Financement de l'économie sociale et solidaire » (ESS).

Chaque évaluation dispose d'une tranche ferme, devant aboutir à un premier rapport d'analyse dès fin 2015, et une tranche conditionnelle qui serait réalisée en 2017.

Parmi les questions évaluatives de l'action FPA, figurent le caractère innovant et structurant des projets de formation, leur impact sur l'insertion des jeunes et la satisfaction des employeurs ainsi que la construction de partenariats nouveaux dans l'écosystème de la formation. Pour le financement de l'ESS, l'évolution de la situation des bénéficiaires, la création ou la consolidation des emplois, la mobilisation des partenaires financiers seront notamment abordées.

Compte tenu du caractère transversal et des exigences techniques de telles évaluations, les candidats seront sélectionnés à la fois sur leurs compétences techniques et managériales, leur connaissance du secteur et leur niveau d'expertise académique et pluridisciplinaire au service de méthodologies d'évaluation robustes des politiques publiques. Dans ces conditions, la prestation peut naturellement être assurée par des offres émanant de différentes structures associées.

D'autres critères entreront en jeu comme la compréhension des besoins et des enjeux relatifs aux actions, le respect du calendrier d'intervention ainsi que le prix des prestations.

### **Modalités de consultation :**

L'appel d'offre sera ouvert jusqu'au jeudi 28 mai 2015 à 11h30. Le dossier de consultation est disponible à l'adresse suivante :

<https://marches.caissedesdepots.fr/>

Il comprend le règlement de la consultation, l'acte d'engagement avec les grilles tarifaires, le cahier des clauses administratives particulières, le cahier des clauses techniques particulières ainsi que d'autres documents et formulaires.

### **A propos de l'action « Investissements dans la formation en alternance » du Programme d'Investissements d'Avenir**

Cette action, dotée de 450 M€, répond à l'objectif de développer et valoriser les formations en alternance, qui permettent l'accès à l'emploi durable des jeunes, dans un contexte de transition vers un modèle de développement durable fondé à la fois sur la connaissance et l'économie « verte », qui appelle des mutations en matière d'emploi, de mobilité et de formation. L'action comporte 2 volets d'intervention :

- la modernisation de l'appareil de formation en alternance (250M€), grâce à la création, l'extension, la reconversion de centres et organismes de formation accueillant des jeunes travailleurs en alternance,
- le développement d'une offre de logements pour les jeunes concernés, hors les murs des centres de formation, ou intégrés à ces centres (200M€).

A fin mars 2015, cette action a engagé près de 410 M€.

### **A propos de l'action « Financement de l'Économie Sociale et Solidaire » (ESS) du Programme d'Investissements d'Avenir**

Dotée de 100 M€, l'action « Financement de l'Économie Sociale et Solidaire » du PIA permet de renforcer les fonds propres et quasi-fonds propres des entreprises de l'économie sociale et solidaire, dans une logique de cofinancement public-privé. Cette action, gérée par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat, vise la création et la consolidation d'emplois ainsi que la création et le développement de modèles alternatifs ou innovants de création d'activités et d'entreprises dans ce secteur. Elle vise également la structuration des acteurs financiers expérimentés du secteur en privilégiant leur intervention dans le montage et l'apport de projets.

A fin mars 2015, cette action a engagé près de 74 M€.

### **Pour en savoir plus :**

[www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir](http://www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir)

<http://investissement-avenir.gouvernement.fr/>

### **Contacts presse :**

**Cabinet de Louis SCHWEITZER : 01 42 75 64 43**

**Groupe Caisse des Dépôts : 01 58 50 40 00**

